

“ Multiplier les actions concrètes de terrain pour favoriser l’implantation locale du PAT ”



© P. Daniel

CARACTÉRISTIQUES

- Date de création du PNR : 2015
- Superficie du PNR : 181 790 ha
- Nombre de communes : 97 communes et 1 associée
- Population : 34 149 habitants
- Départements concernés : Hautes-Alpes et Drôme
- Régions : Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur
- Type de territoire : territoire de moyenne montagne préalpine provençale
- Villes portes : Dieulefit, Grignan, Sisteron, Montélimar, Valréas, Vaison-la-Romaine, Veynes



➤ INTRODUCTION

Le Parc Baronnies provençales œuvre en faveur de l’alimentation durable depuis plusieurs années à travers des actions ponctuelles, souvent en partenariat avec d’autres acteurs locaux. Plus particulièrement, depuis 2017 le Parc est co-animateur d’un PAT avec les deux Chambres d’agriculture du territoire (CA26 et CA05) qui couvre la totalité de la surface du Parc. Il n’est pas encore labellisé mais il se formalise déjà par de multiples actions concrètes.

L’agriculture du Parc est diversifiée et de qualité. Elle représente près de la moitié du territoire. Cinq cultures caractérisent ce Parc et rapportent une grande plus-value : la viticulture, les productions fruitières -dont l’abricot et la pomme des Alpes de Haute-Durance - l’olive noire de Nyons, les plantes à parfum aromatiques et médicinales et le petit épeautre de Haute-Provence. A cela s’ajoutent l’élevage (viandes et fromages), l’apiculture, la trufficulture, le maraîchage plus anecdotique. Le Parc dispose à l’heure actuelle d’une offre diversifiée malgré les contraintes que rencontre le secteur du maraîchage liées aux spécificités du territoire. Il existe encore sur le territoire du Parc des outils

de transformation mais ce sont des structures fragiles. Certaines filières manquent d’outils, comme la filière fruit ou viande et d’autres ont du mal à trouver leur stabilité économique. De plus, l’offre et la demande sont peu structurées. Si certains agriculteurs pratiquent déjà la vente en circuit court, ou la vente directe, avec 180 fermes identifiées via les réseaux de circuits courts et vente directe, les circuits de distribution alternatifs au modèle conventionnel gagneraient à être plus organisés.

Les attentes vis-à-vis des PAT :

- ➔ Mettre en lien les différents acteurs du territoire qui œuvrent pour l’alimentation, issus de différents secteurs ;
- ➔ Valoriser des dynamiques locales dans un territoire très rural ;
- ➔ Développer de nouveaux projets sur des sujets encore sous-mobilisés, permettant d’accélérer la transition alimentaire : changements de pratiques agricoles, accès à tous à une alimentation de qualité, valorisation des productions du territoire.



➤ ACTIONS

Depuis 2010, une pluralité d'actions a été développée par le Parc en collaboration avec d'autres acteurs afin de développer l'alimentation locale. Ces actions n'étaient pas forcément coordonnées ni intégrées dans une stratégie globale. Les actions portées ou accompagnées par le Parc sont les suivantes :

- En 2010, l'enquête « De la ferme à ta cantine » portée par les Chambres d'agriculture s'intéressait aux modalités d'approvisionnement de ce type de restauration collective. Ces résultats ont abouti à l'expérimentation d'un modèle d'approvisionnement alternatif, qui n'a pas cependant pas trouvé son équilibre économique ;

- En 2012, une association « Circuit Court Baronnies provençales » a été créée rassemblant producteurs, commerçants et d'autres professionnels du secteur. Elle a pour but de promouvoir les produits locaux et de développer un commerce solidaire et durable sur le territoire. En 2014, cette association a expérimenté le développement d'une plateforme en ligne disposant d'une e-boutique et géolocalisant les vendeurs de produits locaux. Aujourd'hui, cette association est en dormance car le modèle logistique n'a pas répondu aux attentes des producteurs ;

- La mise à jour d'un annuaire, créé en 2012, regroupant les professionnels travaillant dans le domaine de l'alimentation. Il a été complété par les fiches IARD (Initiatives d'Alimentation Responsable et Durable). Cependant, les évolutions rapides dans ce secteur et l'intérêt croissant de producteurs pour les circuits courts ont conduit le Parc à réinterroger le modèle d'annuaire initialement proposé. Une nouvelle proposition de relai des réseaux déjà existants (office de tourisme, réseaux Bienvenue à la Ferme, Accueil Paysan, CIVAM, AB etc) devrait être testée avec le développement d'un nouveau site internet du Parc ;

- Un concours de cuisine entre artisans-boulangers en 2013 pour valoriser les produits locaux à travers la création de nouvelles recettes et le

développement d'une communication spécifique ; Il a abouti à deux produits « faits en Baronnies provençales » et la mise en réseau de boulangers-pâtisseries, mais un manque d'animation n'a pas permis de poursuivre le projet activement.

- La mise en place d'un jeu sur les goûts et produits locaux avec les centres de loisirs ;

- La création d'un drive fermier par un producteur du territoire ;

- En 2015 et 2016, l'organisation d'un concours de cuisine visant à réaliser un repas à faible empreinte carbone a été mis en place par une association locale, le CEDER. Le Parc a mobilisé des réseaux de producteurs pour accompagner ce projet ;

De plus, ces multiples actions et partenariats ont fait émerger l'idée d'un PAT. C'est pourquoi une stratégie commune et des actions se développent progressivement, visant à sensibiliser à la question des produits locaux, et à reconquérir les marchés locaux.

Les actions visant à la sensibilisation :

- Projets pédagogiques sur l'alimentation à destination des scolaires ciblés sur les jardins, la lecture de paysages agricoles, la transformation des produits... ;

- Le Parc propose des prestataires qui peuvent travailler avec les instituteurs pour sensibiliser à certains sujets, dont l'alimentation ;

- Des « Eductour » destinés aux acteurs du tourisme afin de les former aux enjeux d'alimentation locale et de les renseigner sur les outils de commercialisation des produits locaux ;

- Une enquête auprès des cantines scolaires pour améliorer l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique et locaux dans la restauration scolaire ainsi qu'une journée d'information collective réalisée en 2019.

En parallèle, différentes actions de valorisation des productions ont aussi participé à renforcer l'appropriation locale des produits agricoles.

En 2019, le Parc a ainsi porté « le printemps de l'agriculture », une série d'événements à destination de différents publics, autour des sujets alimentaires



et agricoles. D'autres actions de valorisation ont été menées, ainsi que des journées à destination du grand public autour des savoirs paysans.

Les actions visant au développement de l'offre locale sont :

- L'organisation de journées de rencontres à destination des professionnels pour favoriser les circuits courts sur le territoire (Rencontres B2B) ; ce type d'évènements de rencontres professionnelles permet de créer de nouveaux liens commerciaux.
- Des opérations test avec des hébergeurs pour mettre en valeur les produits locaux : Opération «Frigo Plein» avec les gîtes pour commander des produits locaux. Un essai a été réalisé sur six gîtes et deux ou trois formules ont été retenues pour reproduire cette action à l'avenir avec plus de gîtes ; le renouvellement de cette opération avec un panier des Baronnies permet de créer un lien entre hébergeurs et producteurs locaux. Cependant, le démarrage reste encore timide.
- La présentation des produits locaux dans les commerces et les restaurants.

➤ ACTEURS

Différents outils de mise en relation sont développés pour permettre l'organisation et la gouvernance du projet, tels que :

- ➔ Un comité local sur les circuits courts développé en 2012 avec les chambres consulaires et d'autres partenaires locaux (DRAAF Auvergne Rhône Alpes, communautés de communes des Baronnies, Offices du tourisme...). Cela a permis la création d'un espace d'échange sur les initiatives concernant les produits locaux et a initié ce processus de mise en réseau des acteurs. Ce comité est aujourd'hui en charge du suivi du projet ;

- ➔ Un comité technique chargé de la mise en œuvre technique des actions ;
- ➔ Des groupes thématiques se réunissant de manière non régulière ;
- ➔ Une convention tripartite regroupant les deux Chambres d'agriculture (CA05 et 26) et le Parc qui atteste d'un engagement à œuvrer ensemble pour l'agriculture durable.

Malgré tout, il manque encore des outils permettant la mise en réseau de tous les acteurs. Ainsi, le Parc œuvre pour améliorer sa connaissance des acteurs agissant sur le territoire. Par exemple, il a récemment mis en ligne des fiches IARD élaborées à partir d'un premier recensement d'expériences intéressantes sur le territoire.

➤ ANALYSE

➤ Point(s) fort(s) :

- ➔ La création précoce d'un comité local permettant des échanges entre acteurs ;
- ➔ La multiplicité des initiatives ;
- ➔ Une approche par la pratique pour ensuite rassembler les acteurs sur un PAT plus théorique : le Parc se concentre sur les actions concrètes pour ensuite faire communauté et tous les acteurs dans la boucle ;
- ➔ Le Parc a embauché, de 2012 à 2016, une personne pour travailler à plein temps sur la thématique alimentaire.

➤ À l'avenir :

À l'avenir, la mise en réseau et l'animation du PAT sera développée. L'objectif global est d'étoffer le projet. Le Parc envisage notamment, s'il dispose du temps nécessaire, de développer la formation d'un réseau avec la Recherche Développement et les porteurs d'initiatives, et la mobilisation des acteurs à travers des actions comme la formation de groupes locaux ou encore des évènements destinés à ces fins. La construction se faisant au fil de l'eau, l'idée est que la fédération se fasse progressivement et naturellement.

▶ PETIT PLUS

De façon à mieux intégrer et fédérer les acteurs, le Parc a privilégié une approche faisant la part belle aux actions concrètes. Ainsi, le Parc multiplie les initiatives avec la conviction que seules les actions pourront mobiliser un certain nombre d'acteurs autour de sujets et intérêts communs.

¹ Parc-pilote du Projet « Système d'observation, d'accompagnement et d'appui aux initiatives et dynamiques territoriales de transition alimentaire au sein du réseau des Parcs naturels régionaux » (lauréat du PNA 2018) mené avec RESOLIS